

**DANS CE
NUMÉRO :**

Le mot du Maire 1

Été 2018 2

Culture 3

**Patrimoine
Education à la
citoyenneté** 4

**Travaux
Sports** 5

Sports (suite) 6

**Vie économique
En Bref
Mot Opposition** 7

Environnement 8

LE MOT DU MAIRE



L'année 2017 fut riche en événements qu'ils soient politiques ou médiatiques, et vous avez probablement été informés des tensions survenues

entre l'Etat et les collectivités locales, notamment dans le domaine financier.

En effet, nul ne conteste la nécessité de diminuer les dépenses publiques mais les efforts demandés à chacun doivent être proportionnés. La suppression de la taxe d'habitation pose un problème pour la collectivité. Même si nous pouvons estimer que cette taxe est injuste, elle représente le lien entre l'habitant et sa collectivité. La taxe d'habitation constitue chaque année une recette de 250 000 € pour notre commune. Si cette recette est intégralement compensée par l'Etat, pourquoi pas ? Nous verrons bien si l'Etat tient ses engagements.

2017, c'est aussi des changements notables sur notre commune :

- Par le biais de la communauté de communes, la restructuration de l'école élémentaire,

- La réouverture de la base de loisirs, dont les activités avaient été bien amputées depuis la fermeture de la zone de baignade. Un entrepreneur privé installé à Riscle a remis en route l'octogone avec la création de WAOU PLAGE. La réussite de la saison estivale est importante pour Plaisance.

- La réalisation de la 1ère tranche des travaux de rénovation de l'église - la dévégétalisation du toit et la réparation des des-

centes pluviales- en janvier 2018. Merci à tous les généreux donateurs qui ont financé environ 50 % du coût estimé de ces travaux.

Des changements sont survenus également au sein des entreprises locales :

La TONNELLERIE DE L'ADOUR se développe avec l'objectif de recruter une vingtaine de salariés.

La chambre funéraire est en cours de construction, route de Barbat.

Un ancien bâtiment de la zone artisanale est en cours de rénovation pour créer une activité de location de boxes et garages.

Plusieurs commerces ont également changé de propriétaires. Bienvenue aux nouveaux arrivants.

La Trésorerie restera à Plaisance après la restructuration de ce service public sur le secteur de la Rivière-Basse.

La Maison des Services au public située à la Poste permet à ceux qui le désirent de contacter directement la CAF ou POLE EM- PLOI.

Le dernier recensement INSEE a révélé une légère augmentation de la population. Nous nous rapprochons des 1500 habitants. Nous devons donc continuer à privilégier l'attractivité de notre commune.

La commune est la clé de voute de la République décentralisée. Elle porte les valeurs de la laïcité au quotidien et sert de liant « au bien vivre ensemble ». Au seuil de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2018.

Régis SOUBABERE



MINIGOLF : un succès qui dure. Cette année encore, le minigolf réussit à attirer **973 enfants et 1591 adultes** sur les deux mois d'été. Il a été tenu par deux

employés municipaux Julie Bouin et Bernard Boucard. Ils ont assuré l'animation ponctuellement aidés par de jeunes étudiants.



WAOU PLAGE : une nouvelle animation à l'octogone du lac

Après l'interdiction par les services de l'Etat de la baignade, animer la base de loisirs est devenu de plus en plus difficile. En mai 2017, un conseiller municipal nous a mis en relation avec une entreprise privée, qui a proposé à la commune une animation autour de jeux gonflables, buvette et repas, à l'octogone jouxtant le lac.

Malgré une première saison médiocre à cause d'un temps peu favorable aux jeux extérieurs, Monsieur Godet et sa société ont proposé de reconduire l'opération pour 2018 et même au-delà



si cela était possible.

Après délibération, le Conseil Municipal a accepté de louer l'octogone et ses abords pour une période de **12 ans** au prix de **2400 euros annuels**, l'électricité et l'eau étant



à la charge du locataire.

Cette durée était le minimum souhaité par le locataire car il projette de réaliser des investissements nécessaires pour attirer une clientèle estivale et locale plus importante. Déjà en 2017, cela faisait plaisir de voir, par jour de beau temps tous ces jeunes, heureux de s'amuser. Souhaitons que 2018 confirme l'élan donné l'été dernier et un franc succès à cette entreprise qui contribuera à l'animation de notre commune.



UN ETE FESTIF ET DE BELLES ANIMATIONS

Les associations plaisantines se sont encore une fois mobilisées pour offrir à la population et aux touristes de belles fêtes conviviales et animées. Merci à tous les bénévoles pour leur implication.

Un 14 juillet placé sous le signe de la culture du sud.

Comme d'habitude, toujours beaucoup de monde devant les arènes pour le repas du 14 juillet suivi de la traditionnelle Novillada proposés par Vivement 5h. Mais aussi une nouveauté qui a enthousiasmé les gens : l'encierro. On ajoute le très beau succès du repas proposé par les pompiers sous les arbres du square du souvenir et le concert « Espagnolade » dans une église comble sans oublier Inter-ville et la course landaise. Riche programme qui explique le

succès. Pour le « feu d'artifice » qui mettait le point final à ces fêtes, nous réfléchissons pour 2018 à une solution participative...

Succès de la troisième édition "Jazz In Marciac" décentralisé. Une température douce, des groupes proposant des musiques variées : salsa, jazz New Orleans, ont contribué à la réussite de cette soirée placée sous le signe de la convivialité et organisée de main de maître par les anciens du rugby.

Les fêtes patronales le pari de la présidente Jackie Rouquette de programmer la traditionnelle course landaise d'Août au fin d'après midi le samedi 12 a permis d'attirer un public plus nombreux pour une belle prestation. Concours de pêche, vide-greniers, étaient également au programme.

CULTURE

MEDIATHEQUE: Quoi de neuf à la médiathèque ? Les soirées «Jeux» mises en place avec le partenariat de l'Association Multiculturelle ! Un vendredi soir par mois, vous pouvez aller jouer en famille ou seul. Vous pouvez bien évidemment emprunter livres, CD, DVD. Un point informatique est à votre disposition. La Médiathèque est ouverte à Plaisance le mardi de 16h à 18h ; mercredi de 14h à 18h ; jeudi de

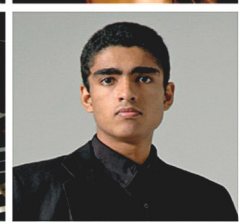
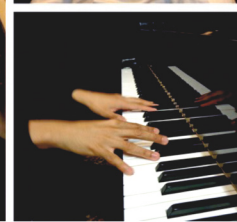
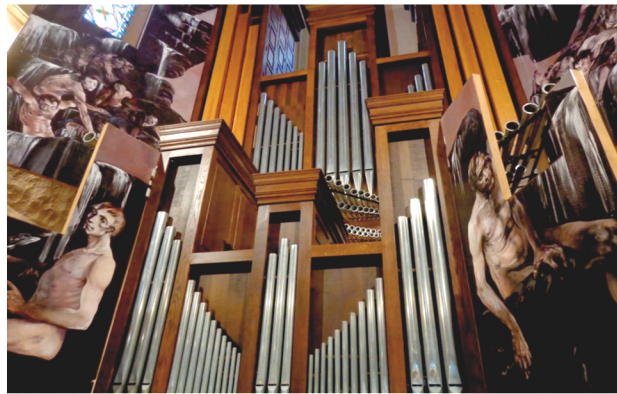
10h à 13h ; samedi de 10h à 17h et à Marciac le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; vendredi de 15h à 18h ; samedi de 10h à 12h. Des activités manuelles en lien avec la lecture sont proposées aux enfants.



Pour tout renseignement : 05 62 69 59 01.

CHAQUE FOIS PLUS DE SUCCES POUR L'ORGUE DE PLAISANCE !

Encore en progression, l'orgue de Plaisance attire de plus en plus d'amateurs et l'année 2017 fut un immense succès. Chaque audition, chaque animation pour les scolaires, chaque concert a fait le plein d'un public enthousiaste avec un sommet provoqué par Michel Bourcier au mois d'août, l'un des organistes phares de la saison estivale de Plaisance. Commencée par la Route des orgues en Val d'Adour, l'année a été notamment marquée par la 3ème édition du Festival Orgue et Cinéma Muet, organisé avec Ciné Europe. La projection du célèbre film «le cuirassé Potemkine» dans l'église fut l'un de ses grands moments avec les prestations remarquables du pianiste Hakim Bentchouala-Golobitch au cinéma. Le traditionnel « concert spirituel » d'automne constitua un final éblouissant avec notamment un duo piano et orgue où Marc Chiron



LE CINEMA EUROPE VA MIEUX ! Un chiffre record de plus de 8000 entrées et la meilleure progression des salles du Gers. C'est beaucoup ! Et c'est grâce à la fidélité des spectateurs, à la proposition d'événements réguliers et variés (le festival Orgue et Cinéma muet, les Avant-premières, les Ciné-Rencontres...), à une communication réactive et personnalisée et à cette convivialité que nous voulons comme notre signature. Les séances scolaires ont été également augmentées avec la

venue des collèges de Riscle et Aignan. Il faut se réjouir dans une commune de 1500 habitants d'avoir accès à un cinéma Art et Essai. C'est à la fois un lieu de divertissement et un outil culturel. La France est l'unique pays au monde où cette diversité cinématographique -et donc cette richesse culturelle- est présente dans des territoires ruraux. Et le Gers est l'un des départements où le maillage des salles de cinéma est le mieux organisé (grâce au réseau Ciné32) et le mieux équilibré au niveau Art et Essai. C'est pourquoi nous sommes heureux d'être soutenus par la Mairie et le CNC pour pérenniser notre cinéma de proximité.

Pour tous ceux qui veulent connaître le programme du cinéma, nous rappelons le site internet www.cineurope.fr et la page Facebook Ciné Europe. Aussi la prochaine fois que vous viendrez au cinéma L'Europe, au 14 rue Saint Nicolas, nous serons ravis de vous présenter la nouvelle carte d'adhésion «Les Amis de L'Europe» qui sera à la fois l'occasion de se retrouver entre passionnés et la marque d'un soutien fort à notre association. Bons films et vive le cinéma à Plaisance ! Patrick Fitan, Président de Ciné Europe»



L'Association Multi Culturelle : un nouveau local et de plus en plus d'activités. Grâce à la générosité de Françoise et Mario Sarrade, l'Association Multiculturelle a déménagé dans l'ancienne salle de banquet du Ripa-Alta (50m²) et y a installé une ludothèque de plus de 280 jeux. L'association s'implique avec dynamisme et enthousiasme dans les différentes manifestations festives et culturelles de Plaisance y apportant sa touche d'originalité (partenariat avec les commerçants, Saint-Mont en Fête, fêtes du 14 juillet, Fêtes de l'Avent).

Le Festival de Jeux de Société « RPGers », une réussite totale pour la 20^{ème} édition ! 5000 entrées Ce projet de rencontres intergénérationnelles autour de jeux de société dans la campagne gersoise a battu cette année tous les

records d'affluence faisant de Plaisance pour un weekend un carrefour de renommée internationale. Une nouveauté : le partenariat avec

l'Atelier d'Arts Plastiques a permis à 2 illustrateurs réputés d'exposer leur travail en salle I de la mairie.

Les rendez-vous de 2018 : tous

les samedis après-midi ou sur demande, à la Ludothèque de l'A.M.C., à l'arrière du Ripa-Alta, dans la ruelle des Marronniers. Une soirée par mois, chaque avant-dernier vendredi à la médiathèque intercommunale.

21^e édition du Festival du Jeu, RPGers : 24.25.26 août. Contact, Fabien GARNIER : 06.70.47.31.37.



PATRIMOINE

LA RESTAURATION DE L'EGLISE : première tranche des travaux en janvier 2018.

La dévégétalisation de l'ensemble de l'édifice et la réparation des chenaux et des descentes d'eaux pluviales seront réalisés par l'entreprise EXTREM spécialisée dans les travaux d'accès difficile en hauteur. Le montant des travaux s'élève comme prévu à **10000 €.**

Grâce à la mobilisation des personnes soucieuses de la sauvegarde de ce

patrimoine, **6940€** ont été versés à la **fondation du Patrimoine** partenaire de ce projet et seront réinvestis dans le financement de cette première tranche.

Une nouvelle association Plaisance Patrimoine Historique a été créée pour seconder la commission municipale. Deux actions sont portées par cette association : une conférence d'Alain Lagors le 26 février 2017 sur l'intérêt architectural de l'édifice et un concert d'orgue donné en l'église le dimanche 3 sep-

tembre par Dominique Artielle ont permis de récolter 1400€.

La deuxième tranche est à l'étude et devrait concerner la charpente du clocher.

Nous vous rappelons que les dons faits auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église bénéficient d'une défiscalisation. Le lien d'accès est (<http://www.fondation-patrimoine.org/41762>)

A noter : un concert au bénéfice de l'église sera donné par l'école de musique (1er semestre 2018).

UNE TOILE DE CHAVAUTY OFFERTE A LA COMMUNE Une toile du peintre Chavauty offerte à la commune : le conseil municipal a accepté et remercié Mme Gardey de Soos qui a fait don sans condition à la commune d'un tableau du peintre Chavauty. Celui-ci a été placé dans l'église.



EDUCATION A LA CITOYENNETE



Les élèves de CM2 de l'école de Plaisance accompagnés de leur institutrice Séverine CLISSON ont été reçus en mairie le 12 décembre. Le maire, Régis SOUBABERE, et ses deux adjoints, Cathy COSTES et Jacques LADEVEZE, ont répondu aux diverses questions des enfants sur la gestion de la commune, l'état civil, les élections... Une belle initiative citoyenne à renouveler.

TRAVAUX

ECOLE OLLERIS : bonne cadence pour les travaux.

Ce projet est réalisé par la Communauté des Communes. À l'école élémentaire Olléris, le calendrier d'intervention des entreprises est tenu. Coté gros œuvre, la chaufferie prend forme, le sol du bâtiment N° 1 a été coulé et la cage de l'ascenseur atteint le niveau de l'étage. Les charpentiers couvrent le bâtiment N° 3 (côté rue Basse) dont tous les murs supplémentaires ont été montés. Des menuiseries côté cour intérieure sont déjà posées au bâtiment N° 2 (côté rue Sainte-Quitterie). **Tout devrait être prêt pour la rentrée scolaire de septembre 2018.** Un très bel outil sera mis à la disposition des élèves. On pourra accueillir **150 élèves** qui travailleront dans des conditions de confort optimales. En attendant les classes de l'école primaire sont au collège dans des locaux rénovés par la communauté de communes et les plus petits ont rejoint les élèves de l'école maternelle.

Bonne nouvelle également pour les amoureux des arbres. Grâce à l'action de tous, citoyens, parents, élus, corps enseignant, le vieux tilleul qui a veillé sur les récréations de tant d'élèves ne sera pas coupé.

L'ECLAIRAGE DU TERRAIN DE L'ARROS. La totalité des ampoules des projecteurs a été remplacée car trop vétustes ou inopérantes depuis plusieurs années.

L'ABATTAGE DU LIQUIDAMBAR OU COPALME D'AMÉRIQUE DU MINIGOLF. Il a fallu prendre cette



décision car l'arbre à cause de sa hauteur (plus de 30 m) et de plusieurs grosses branches devenues sèches au niveau de la cime menaçait la sécurité des joueurs et du voisinage. Un élagueur professionnel aidé d'une grue de chantier a procédé à cette opération.

SPORTS

REPARTITION DE LA SUBVENTION DEDIEE AU SPORT

Afin de normaliser et par souci d'équité, une formule de calcul de la subvention a été mise au point par la commission sportive dès 2016 pour application 2017. Celle-ci tient compte de différents critères qui pourront évoluer au fur et à mesure des années. Pour 2017, les critères retenus ont été les suivants :

- nombre de membres affiliés par tranche d'âge

- type d'association (communale, intercommunale)

- frais de fonctionnement

- nombre d'entraînements et de compétitions annuels

Bien qu'encore imparfaite, cette formule sera affinée au fur et à mesure des années sans remettre en cause son principe.

SALLE DE SPORTS. La situation actuelle est préoccupante. En effet, le nombre d'entraînements et de compétitions est tel que trop souvent la salle

polyvalente est mise à contribution. S'ajoute à cela des situations conflictuelles difficilement acceptables. Il est indispensable d'envisager une solution qui consisterait à mettre à disposition des clubs de sport en salle un équipement supplémentaire.

A titre indicatif, le territoire est en déficit de gymnases dignes de ce nom. Nous pensons que la solution ne peut être envisagée qu'avec le concours de la Communauté de Communes.

DU COTE DE L'USP JUDO malgré des difficultés liées à la diminution des aides publiques et privées et à une baisse des licenciés, le club ne cesse de multiplier les efforts pour rester ancré au sein des associations sportives de Plaisance. Des mini-poussins aux juniors, il continue de porter les couleurs de son village sur le plan départemental, régional, inter-régional et national. Les résultats sont au rendez-vous : **7 ceintures noires, deux**

titres de championnes de France pour Déborah Plaisance en 2016 et 2017 et une place de 5ème pour Cédric Ducos en judo adapté. Dans le domaine de l'arbitrage, Jonathan et Mathias Fourgeaud œuvrent avec brio. Mathias est commissaire régional. Jonathan est arbitre régional et travaille pour atteindre le niveau national. Le club espère un nouvel engouement pour cette discipline exigeante et formatrice et souhaite vous retrouver



plus nombreux la saison prochaine.

USP RUGBY

Le bureau s'agrandit : Olivier Laborde devient le troisième co-président plus spécialement chargé du sponsoring. Changement aussi au Secrétariat : Michel Arroyo, également Vice-Président, sera assisté de Francis Cellier et à la Trésorerie, Evelyne Cellier sera secondée par Michel Christophe.

L'équipe des entraîneurs s'étoffe : deux anciens joueurs Mathieu Betspouey et Fabrice Dupouy viennent prêter main forte à Mickaël Bortolussi, Michel Lasbats, Jean-Michel Arroyo et Jean-François Carpanetti.

Une belle saison 2017. Un titre et un « Bouclier » du Challenge des Trois Tours et une finale Armagnac Bigorre «Promotion d'Honneur» hélas perdue contre l'OBRC à Maubourguet.

Qualifiés en Championnat de France, les «Jaunes et Noirs» n'ont perdu qu'en quart de finale contre le futur Champion de France : les Béarnais de Gan. La place de finaliste a permis à l'USP d'accéder à la poule «Honneur».

Pour cette saison 2018 au plus niveau du Rugby Régional, l'USP part affaiblie par quelques départs mais surtout par de trop nombreux arrêts. Le recrutement n'a hé-



las pas compensé l'effectif perdu malgré l'arrivée de très bons éléments. De plus, les rencontres se situant à un niveau beaucoup plus difficile opposent l'équipe à des Clubs qui descendent avec des gabarits plus affûtés (Auch se retrouvant dans la poule Honneur) ce qui a eu pour résultat un trop grand nombre de blessures dès les premiers matchs. La vaillante équipe « réserve » a tenté de combler les vides mais les blessures ont hélas continué pesant fortement sur le sort des rencontres.

Mise en difficulté, l'USP continue néanmoins de s'accrocher vaillamment et espère des jours meilleurs avec l'arrivée de la nouvelle année.

UNION RIVIERE BASSE RUGBY (URBR)



Après le départ de Jacques Ladevèze qui a demandé à souffler un peu après avoir assuré la Présidence pendant 5 ans, un trio de co-présidents a été élu pour gérer plus de

150 jeunes et les 40 membres de l'encadrement qui va bientôt fêter ses vingt ans d'existence : Philippe Terrain (de la J.S. Riscle), Philippe Labarrière (de l'A.S. Marciac) et Michel Arroyo (de l'U.S. Plaisance). Comme par le passé l'URBR présente une équipe dans chaque catégorie (moins de 6 ans, moins de 8 ans, moins de 10 ans, moins de 12 ans et moins de 14 ans), sans oublier l'équipe des Cadets. Chaque catégorie bénéficie d'un encadrement efficace et dévoué. Les résultats sont bons dans l'ensemble, mais le but principal, il est l'éducation des jeunes de la Rivière Basse par la pratique d'un sport reconnu pour ses qualités humaines et conviviales. Les jeunes de tous âges intéressés par le Rugby en général et l'URBR en

particulier peuvent s'adresser à Cathy Berger au 06 72 40 79 61 ou Michel Arroyo au 06 88 57 53 65 ou par mail : urbr@hotmail.fr



PETANQUE. L'école de Pétanque de la BOULE JOYEUSE collectionne les titres. Les équipes présentées aux **championnats du Gers remportent 5 titres :**

tête à tête benjamin (Robin Marrast), doublette benjamin (Alexis Lagrenée et Florent Justabeau), doublette minimes (Florian Lasnaveres et Mateo Minoli), tripléte minimes : Florian Lasnaveres, Mateo Minoli et Johan Marrast. Le cham-

pionnat des clubs minimes est remporté par Kevin et Florian Lasnaveres, Luca et Mateo Minoli. Bravo aux champions.



VIE ECONOMIQUE

LA TONNELLERIE DE L'ADOUR EN PLEIN DEVELOPPEMENT

De nombreux et nouveaux actionnaires ont souhaité créer en septembre 2017 une merranderie afin de réaliser sur place les douelles nécessaires pour la confection des barriques.

Cette merranderie occupe **3 salariés** qui viennent s'ajouter aux **18 salariés** et **3 intérimaires** de la Tonnellerie de l'Adour.

Ces barriques sont à **90 %** vendues à l'export en Italie, Espagne, Portugal, U.S.A. et bientôt au Japon.

De plus, présents dans les deux hémisphères, **12 agents** parcourent le monde pour la commercialisation : en effet, le projet de développement de la Tonnellerie prévoit une augmentation de la production et de la vente annuelle de **5000 barriques** pour arriver à **8000 barriques**.

Les personnes intéressées par ce travail physique mais très intéressant peuvent transmettre leur candidature à la Tonnellerie de l'Adour, à Plaisance.



Envoyer CV + Lettre de motivation à : contact@adour.fr ou par courrier : Tonnellerie de l'Adour, Chemin de la Riberotte, 32160 Plaisance du Gers. A l'attention de Mme LAFFITTE

EN BREF

DE PLAISANCE A NEW YORK

L'écrivain américain David Mc Aninch qui a habité le Moulin de Ressayu sur l'Arros à Plaisance de mai à

décembre 2014 avec sa femme Michelle et sa fille Charlotte a publié son livre « Duck season » consacré à la gastronomie et à l'art de vivre du Sud-Ouest. Cet événement littéraire a été célébré en grande pompe au consulat de France à New-York en présence de nom-

breuses personnalités parmi lesquelles des Plaisantins ayant fait le voyage pour l'occasion. Si vous n'avez pas encore lu son livre, sorti pour l'instant en version anglaise, vous avez sûrement pu savourer cet article du New-York Times partagé sur les réseaux sociaux « Is Gascony the most delicious corner of France ? ».



VICE CHAMPIONNES DE FRANCE BRIDGE SCOLAIRE PREMIERE ANNEE !

Quatre élèves du collège Pasteur (Enzo Bianchi, Louise Bestion, Jason Williams et Celia Saves) accompagnés par leur professeur François Huran ont parti-

cipé à la finale de mini bridge à Paris. Celia Saves et Louise Bestion ont remporté le titre de vice-championnes de France de bridge scolaire 1ère année par paires. Bravo les filles !



LE MOT DE L'OPPOSITION

Cette rubrique est le reflet des questions posées par les habitants de Plaisance.

LA PROPLETE, l'entretien de la commune est une interrogation récurrente pour la population. Les riverains des ruelles du cœur de l'ancienne bastide déplorent l'état de saleté quasi permanent de ces rues et une attention particulière doit y être apportée. Pour ce qui concerne les herbes qui se développent dans les rues, sur les trottoirs et aux cimetières (principalement au nouveau cimetière), cet état de fait est consécutif à l'arrêt de l'utilisation des herbicides depuis plusieurs années. Peut être faut il s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres communes à savoir :

là où c'est possible, semer des herbes folles appropriées qui limiteront l'effet de négligence et par exemple au cimetière tondre les herbes plutôt que les arracher afin que ce soit propre et obtenir ainsi un gain de temps. Il est regrettable que les travaux se réalisent suite à des réclamations. Des plannings des différentes tâches permettraient certainement une anticipation.

LA MOBILITE, cette question est également récurrente. Or actuellement une réflexion de l'Etat à travers les Régions, les Départements ainsi que certains organismes sociaux évoquent régulièrement le sujet des transports. A Plaisance nous devons donc saisir les opportunités qui pourraient se présen-

ter et pour cela rester vigilants. Lors du conseil municipal du 5 octobre 2017 il a été demandé à l'équipe dirigeante qu'un courrier soit adressé à la Région en insistant sur les besoins de la population pour un retour du service KEOLIS/SNCF au niveau qui était le sien avant 2014.

LA PISCINE, les doléances et interrogations ont été entendues et il a été demandé à la Communauté de Communes gestionnaire d'étudier une période d'ouverture en 2018, élargie par rapport à 2017 ; cette dernière ayant été jugée trop courte par les Plaisantins utilisateurs.

Toujours à l'écoute de vos problèmes !

ENVIRONNEMENT

DE L'HERBE DANS LES RUES. La propreté de la ville est l'affaire de tous. Depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation du glyphosate par les collectivités dans les espaces ouverts au public est interdite. Ce produit est un puissant herbicide, classé comme cancérigène probable chez l'homme, il génère à ce titre un problème important de santé publique. Les produits de remplacement autorisés n'ayant pas la même efficacité il est normal de voir l'herbe et autre végétation apparaître de façon plus durable le long des voies et des trottoirs. Le "zéro pesticide" étant l'objectif à atteindre pour les collectivités, chacune et chacun

d'entre nous doit accepter de voir un peu de verdure en ville. Nos agents municipaux utilisent des outils manuels pour intervenir dans ce domaine. A partir de janvier, l'équipe des employés sera mobilisée chaque semaine sur un secteur défini. Mais l'herbe repousse vite et les détritiques se multiplient rapidement. Ayez une attitude citoyenne et responsable. Vous pouvez les aider dans cette tâche en faisant à l'occasion devant chez vous le nettoyage adéquat... Il est rappelé que l'entretien des trottoirs incombe aux riverains.

DECORATIONS DE NOEL. Un bon exemple de coopération et d'engagement citoyen.

C'est dans la discrétion mais dans l'efficacité que sont préparés les divers motifs d'animation festive qui, des fêtes de l'Avent à celles de la fin d'année, décoreront les rues et places de Plaisance. Christine et Julie toutes deux employées municipales reçoivent les renforts précieux de Danielle, Denise, Jacqueline, Claudie et Simone.



CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

En lien avec l'association CHAPATOUNES dont le siège est à Miélan, la commune a passé une convention avec l'association 30 Millions d'Amis, en vue de la stérilisation de chats errants, dont la présence a été particulièrement observée dans le quartier des écoles, rue Ste Quitterie et rue des Pyrénées.

Prochainement, des cages seront mises en place avec l'aide de bénévoles, et les chats seront stérilisés et tatoués au nom de l'association 30 Millions d'Amis, auprès du Cabinet Vétérinaire du Dr DUPORT. Il est rappelé que **chaque propriétaire de chat doit faire identifier son animal**, dès lors

qu'il a plus de 7 mois, il s'agit d'une obligation réglementaire. Des papillons seront déposés dans les boîtes à lettres pour informer les riverains des quartiers concernés par la campagne de stérilisation. Nous vous invitons à faire porter à votre animal domestique un collier ou vous assurer qu'il est bien identifié afin qu'il soit relâché en cas de capture malencontreuse. Bien évidemment, il est fortement déconseillé de laisser un animal quel qu'il soit sans surveillance sur la voie publique.

Si vous avez connaissance de chats errants dans votre quartier, vous pouvez contacter la mairie ou l'association CHAPATOUNES au 06.87.92.52.42. Si vous pouvez assurer la surveillance de cages ou si vous souhaitez adopter un

chat ou un chaton, merci également de vous faire connaître auprès de l'association. **La stérilisation est le seul moyen de réduire peu à peu les populations de chats errants.** Par avance, nous vous remercions pour votre collaboration.



MAIRIE : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

www.plaisancedugers.com

TRESOR PUBLIC : 05.62.69.14.20

SPAC (Réseau Assainissement) : 05.62.09.35.62 Marciac

SIEBAG (Réseau Eau Potable) : 05.62.69.84.22 Riscle

OFFICE DE TOURISME 05.62.69.44.69

ot.plaisance@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

LA POSTE : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30.

Le samedi : 9h00/12h00

M.S.A. : RV par téléphone 05.42.54.04.00

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :

Sur RV 11 rue de Barbat, Immeuble du SLA

Assistante sociale : 05.81.32.35.50

CARSAT : 05.31.16.10.12

EPISE : 05.62.03.85.47

mail : association.episode@orange.fr

CROIX ROUGE : 05.62.69.43.74

ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

ESPA : 05.62.09.29.05

CAPEMPLI : 05.62.05.08.36